Conseil de quartier La Garenne / La Forêt / L'Ermitage

28 novembre 2022 à 20h30 - Visioconférence

Ordre du jour :

- Concertation sur l'extinction des lampadaires la nuit
- Présentation du projet de budget participatif dédié aux Montgeronnais
- Temps d'échange avec les habitants

Madame le Maire ouvre la séance et présente l'ordre du jour. Elle précise les raisons qui ont amené à tenir ce conseil de quartier en visioconférence.
Ce format a été demandé par nombre de Montgeronnais souhaitant participer à la vie de la Cité mais qui en raison de contraintes horaires ou familiales, ne pouvaient se rendre physiquement à ces Conseils. Aussi, une fois par an, la tenue de cette rencontre se fera sous ce format et une rencontre sera maintenue en présentiel.

1) Concertation sur l'extinction des lampadaires la nuit

Madame le Maire revient sur les résultats du sondage réalisé durant le mois de novembre auprès des Montgeronnais, concernant l'extinction des lampadaires la nuit entre minuit et 5h30 du matin.
Le choix plébiscité majoritairement par les Montgeronnais est l'extinction totale de l'éclairage ville (hormis les grands axes et autour des grandes résidences de l'Oly et La Forêt, qui eux auront un abaissement de l'intensité lumineuse entre 22 heures et 5 heures 30 du matin).
Dès janvier 2023, ce dispositif sera testé sur une période de plusieurs mois et pérennisé si concluant.

2) Présentation du projet de budget participatif dédié aux Montgeronnais

Retour sur le budget participatif, qui offre aux habitants la possibilité de présenter des projets sans thématiques particulières, pour un montant maximum de 30 000 euros et relevant de la compétence de la Ville.

Plusieurs projets ont été proposés par les Montgeronnais, Madame le Maire en présente quelques-uns aux participants. Il est rappelé que les projets peuvent être soumis jusqu'au 30 novembre 2022, en ligne ou bien auprès de la Maison de l'Amitié ou de l'espace social, qui peuvent également apporter une aide à ceux qui en auraient besoin.

3) Temps d'échange avec les habitants

- Avec la suppression de la taxe d'habitation, comment la Ville va réussir à pallier ce manque, y a-t-il une compensation financière de l'Etat ?

  Oui, il y a une compensation, mais elle n'est pas totale. Un référentiel a été fixé il y a plusieurs années et a été bloqué. Celui-ci n'est pas indexé sur les bases et l'inflation. La première année nous avons été entièrement dédommagés, mais les années passant, cela n'est plus le cas. Nous essayerons tant que nous le pourrons et comme nous le faisons depuis le début de notre mandat, de ne pas augmenter le taux de la taxe foncière. Tout dépendra également des augmentations des coûts de l'énergie, nous sommes dans l'attente d'un retour de l'Etat quant aux aides envisagées.

- Rue de la Garenne, entre le n° 1 et le n° 11, beaucoup de personnes laissent leur véhicule garé à l'extérieur, empêchant les ainsi les automobilistes de se rabattre sur une centaine de mètres afin de laisser passer le véhicule venant en face, embolisant de fait le trafic. Est-il possible d'envisager la mise en sens unique ?

Une étude de circulation est en cours pour la rue de Mainville, afin de regarder si nous pouvons la passer en sens unique pour améliorer la circulation. Nous attendons le retour de cette étude car toute modification aura un effet sur les rues alentour et nous souhaitons que cet effet soit bénéfique. La Ville est pleine de « coupures » telles que les voies ferrées, la Pelouse, la Forêt de Sénart, les grandes emprises foncières comme le Lycée, le parc de Rottembourg que nous ne pouvons pas traverser et qui impactent le territoire. Par ailleurs, la mise en sens unique aggrave la vitesse. Nous notons cependant cette suggestion et reviendrons vers les riverains si elle est pertinente.

- Depuis 2 mois, il n'y plus de fibre malgré les relances auprès des opérateurs. Avez-vous des informations ?

  Malheureusement, la Ville n'est pas compétente en la matière et ne dispose d'aucun moyen de pression, à part alerter les médias et l'ARCEP, la police des télécommunications. Le déploiement de la fibre par SFR sur notre territoire, a été décidé par l'Etat. Le travail effectué dans les Postes de Mutualisation n'a pas été fait correctement et a nécessité d'être repris, sur ordre de l'ARCEP. Ces travaux ont été entrepris sans aucune communication ni auprès des riverains, ni auprès de la Ville. Un courrier a été fait à SFR pour lui demander quel était son plan d'action, les dates envisagées, et lui demandant également d'informer les clients et de les dédommager. Maurice Knafo, Adjoint au Maire en charge du numérique, relance les opérateurs sur le sujet et se tient à votre disposition en cas de difficulté particulière.

- Dans la rue Jean Isoard, le stationnement alterné est en vigueur. En fonction du côté où les véhicules sont stationnés, il n'est pas possible de manœuvrer et rentrer chez soi. L'étroitesse de la rue en est une cause. Est-il possible d'élargir son portail afin de régler ce problème ?

  Pour cela, il faut prendre contact avec le service urbanisme. Si le problème persiste, il est également possible, en concertation avec l'ensemble des riverains, de sacraliser des places en face de certains bateaux, afin que les manœuvres soient rendues possibles. Mais cela doit résulter d'une décision collégiale. Nous organisons une réunion de rue au 1er trimestre 2023, pour en discuter.

- Au sujet du réaménagement de la rue de Mainville, quels sont les délais ?

  Cette rue devait être refaite en 2023, mais nous avons dû décaler le projet en raison de l'augmentation des coûts liés à l'énergie et de travaux du SyAGE qui n'étaient pas prévus. Cependant, ces travaux sont bien dans notre programme d'investissement, avec vraisemblablement l'enfouissement des réseaux d'éclairage public fin 2024 et la reprise de voirie début 2025. Nous organiserons une réunion fin 2023 avec les riverains pour discuter et proposer des aménagements.

- La voirie de la Résidence de l'Ermitage a été refaite. Qu'en est-il pour la rue des frères lumières ?

  Nous ne pouvons pas fixer de date, compte tenu du contexte actuel. Nous avons commandé une enquête auprès de l'ensemble de nos concessionnaires (SYAGE, Suez, GRDF, Enedis… etc.) afin qu'ils identifient les travaux qu'ils ont à faire, pour que la Ville puisse reprendre la voirie à l'issue. Courant 2023, nous serons sans doute en mesure de communiquer un planning.